

## ANNEXE 1b

# PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE LA MENTORÉE

À la suite de la réalisation de l'exercice d'autoévaluation des connaissances, habiletés et attitudes, il s'agit maintenant d'indiquer, pour chacune des trois sections, une ou plusieurs compétences que l'on souhaite améliorer ou acquérir. Ce plan de développement des compétences peut être utile pour bâtir le plan d'action et de développement de sa relation mentorale (voir [l'annexe 3](#)).

Section	Compétences à acquérir ou améliorer
<b>Connaissances (Savoir)</b>	

**Habiletés  
(Savoir-faire)**

<b>Attitudes (Savoir-être)</b>	
------------------------------------	--

*Embarque!*